

Compte-rendu de la réunion annuelle 2025

31 participants dont 12 déficients visuels

1. Introduction : le contexte national

Pour introduire la rencontre, et expliquer la portée de cette réunion annuelle, le président cite des extraits des statuts de l'AVH :

« Les comités régionaux ou locaux n'ont pas de personnalité morale ; ils ont pour mission de promouvoir les buts de l'association dans les secteurs qui leur sont attribués ...

Leurs présidents et leurs trésoriers sont nommés par le conseil d'administration ... Les bénévoles et les déficients visuels qui participent à la vie d'un comité se réunissent au moins une fois par an au siège local sur convocation de leur président. Ils font part de leurs observations ou de leurs suggestions qui sont collationnées dans un procès-verbal adressé au conseil d'administration avant l'assemblée générale. »

Comme nous l'a signifié un auditeur de l'AVH en juillet dernier, le comité est tenu de respecter un certain formalisme dans le vocabulaire utilisé : les termes de *membre*, d'*adhérent*, d'usage courant dans les associations ne peuvent être utilisés dans les documents du comité car ils ont une signification particulière pour l'AVH qui est l'Association dont les comités ne sont que des représentations locales. De ce fait, seuls les termes de *bénéficiaires*, de *bénévoles*, ou de *participants* du comité sont utilisables pour éviter toute ambiguïté. De même, les statuts de l'AVH ne définissant pas de notion de cotisation, le comité ne peut percevoir que des contributions ou des participations financières.

Ce formalisme est respecté dans la fiche comité mise en place à la rentrée dernière. A noter que la participation financière n'est pas assimilable à un don car un reçu fiscal ne peut être établi si le donateur bénéficie d'un service en retour, ce qui est le cas des déficients visuels du comité. En revanche, rien ne s'oppose à un complément sous forme de don.

La réunion annuelle n'a, du fait des statuts de l'AVH, ni les obligations ni le formalisme des *assemblées générales* auxquelles les participants sont habitués en fréquentant d'autres associations.

Second préambule : un aperçu succinct des perspectives de l'AVH pour les années à venir est présenté. Deux évolutions pèsent sur l'avenir de l'association : une diminution année après année des rentrées financières traditionnelles (legs et dons) et l'augmentation inéluctable de ses dépenses à venir du fait des coûts importants des travaux à prévoir pour la mise aux normes des locaux du siège, rue Duroc.

La gouvernance a établi différents scénarios d'adaptation avec, notamment, la vente de l'immeuble historique, et l'installation du siège dans des locaux existants dans le 19ème arrondissement, et le redéploiement de certaines entités sur un nouveau site à Nanterre. C'est un projet complexe puisqu'il ne concerne pas que les fonctions centrales de l'AVH que nous connaissons bien comme les centres d'expertise, la médiathèque, la boutique ou le centre d'enregistrement. Sont concernés aussi des entités gérées par l'association comme, par exemple, le centre de formation abrité actuellement rue Duroc, ses logements étudiants, ou encore une résidence pour déficients visuels âgés qui serait déplacée dans le cadre du projet de Paris 19ème à Nanterre.

Comme on peut l'imaginer, ces aménagements soulèvent de nombreuses questions et même l'opposition farouche de la part de certaines parties prenantes et d'une partie des administrateurs qui ont déposé des contrepropositions ... A suivre dans les prochains mois.

L'activité des comités n'est pas concernée directement par ce grand projet mais les dotations centrales à chacun d'entre eux seront probablement, à plus ou moins long terme, revues à la baisse.

La recherche de subvention et les contributions des bénéficiaires et des bénévoles mises en place en 2024 ont été engagées en vue de démontrer à l'AVH la détermination du comité à ne pas dépendre uniquement de l'aide financière de l'AVH.

2. Bilan 2024 du Comité

A- Progression du nombre de participants à la vie du comité

Le fichier du Comité fait état d'une centaine de personnes aux coordonnées bien répertoriées mais une partie d'entre elles ne participent que rarement à la vie du Comité.

La grande majorité résident dans l'agglomération du Golfe du Morbihan, avec quelques personnes sur celle de Lorient.

Quelques nouveaux déficients visuels ont été accueillis et ont trouvé une place régulière dans nos activités.

Sur le plan des bénévoles également, nous avons accueilli avec plaisir une dizaine de nouvelles personnes dévouées, notamment à la rentrée 2024, alors que nous avons enregistré en cours d'année plusieurs départs, certains très douloureux comme le décès de Pascale ou le retrait pour des raisons médicales de Sylvie. D'autres bénévoles se sont éloignés aussi de nous pour d'autres raisons : déménagements, intérêt reporté vers d'autres activités.

Le bureau du comité qui comprend, en plus du président et du trésorier, Virginie, Eric et Georges s'est réuni bimestriellement et contribue aux orientations.

Les *fiches comité*, proposées à la suite de la réunion annuelle 2024, avec comme finalité de clarifier la situation des participants, en termes de diffusion des informations personnelles aux organisateurs, d'assurance, de droit à l'image, de respect de la charte du bénévolat et des règles encadrant les activités et mentionnant une participation annuelle, ont été mises en place dès la rentrée 2024.

Les modalités d'entretien de ces fiches seront précisées à la prochaine rentrée.

B- Activité d'accueil de conseil

Nous sommes régulièrement sollicités par mail, téléphone (coordonnées diffusées sur flyers et site internet du Comité) et lors de nos permanences du mercredi matin au local.

L'accent est mis sur l'accès à la médiathèque EOLE, les possibilités d'usage des matériels adaptés et, bien sûr, les activités proposées par le comité.

Les sollicitations sont très diverses : des guides sont disponibles en version papier aux permanences et sur le site du comité - celui sur l'orientation des démarches sociales et les transports, élaboré par Georges, a été reconnu d'intérêt national par l'AVH comme un modèle à adapter par les autres comités à leur propre contexte. On peut trouver aussi une série de guides concernant les applications pour smartphone.

Dans un autre domaine, la mairie de Vannes nous a confié l'animation d'un atelier de sensibilisation à la déficience visuelle destiné à son personnel d'accueil.

C- Activités de loisirs, sport et culture

Bertrand se réjouit d'avoir été en mesure d'augmenter la fréquence des promenades organisées sur la presqu'île, par lui-même et par Carole. Cette évolution a

été rendue possible par la présence de plusieurs nouveaux bénévoles qu'il faut remercier pour leur implication.

Dominique a repris, après le retrait de Margaux qui les avaient initiées en septembre, le pilotage des balades douces du lundi après-midi sur le port. La plupart du temps, les bénévoles sont plus nombreux que requis par le guidage de déficients visuels, garantissant une certaine marge et évitant ainsi de devoir renoncer à sa tenue. Pratiquement aucune n'a été annulée pour intempéries. Il souligne la convivialité de cette sortie, qui se ponctue souvent par la prise en commun d'un verre au port.

Eric expose les autres types de sorties qui se sont tenues fréquemment à son initiative : les randonnées, notamment, le dimanche de durée adaptée à la météo, des spectacles au centre culturel de Séné, des visites d'expositions à Nantes et à Rennes, une animation autour des illuminations à Rochefort-en-Terre, ...

A la différence des promenades et balades douces, qui font l'objet d'échanges sur WhatsApp, l'organisation s'effectue par échange de mails : les personnes intéressées s'inscrivent par mail pour recevoir ses propositions. Eric appelle d'autres bénévoles à proposer et organiser ce type de sorties, appel déjà reçu par Marie qui en a déjà proposé plusieurs.

Une réunion pique-nique au local fût aussi organisée à son initiative en mars dernier, préfigurant des rencontres à thèmes, à mettre en place sur des questions et partages d'expériences autour de la déficience visuelle.

D'autres visites à Vannes ont rassemblé une douzaine de participants : au musée de la Cohue, au Kiosque, à l'hôtel de Limur. Annoncées dans la lettre *Regards 56*, la coordination en a été assurée par des bénévoles qu'il convient là aussi de remercier.

Sports : pas de pratique collective au niveau du comité, mais des pratiques variées en individuel : tandem, longe côte, show down, voile. D'autres ont été envisagées : aviron, jogging, aquagym, judo.

D- Communication

Le comité s'est doté cette année d'un nouveau support de communication : un Roll 'up, toile avec identité visuelle du comité et ses principaux axes d'action, qui se déroule sur un support pour être facilement repérable à distance. Il est installé en permanence dans le local lorsqu'il n'est pas utilisé pour des manifestations externes comme, par exemple, le forum des associations, où il complète utilement affiches, flyers, livrets et présentation de matériels.

Le site Web de l'AVH a été totalement refondu et les pages Web du comité qu'il abrite ont été revues en profondeur. Son entretien requiert désormais des connaissances informatiques plus poussées ; après le départ d'Olivier, Thaddée, également bénévole comme donneur de voix, a repris avec grande réactivité le rôle de Webmaster pour le comité. Un grand merci à lui.

Le lettre d'information Regards56 fait l'objet d'une parution bimensuelle, en version *pdf* et *MP3*.

L'utilisation des groupes WhatsApp pour l'organisation et la convivialité des activités est bien utile, même si parfois ils sont perturbés par des usages maladroits comme par exemple la publication d'images sur le groupe qui ne correspond pas à sa vocation, ou des interventions parasites qui peuvent décourager les lecteurs non concernés.

Il est rappelé par ailleurs que les mails à de multiples destinataires doivent impérativement être envoyés en COPIE CACHEE pour éviter des REPONDRE A TOUS qui encombrant inutilement les messageries.

Merci à tous et toutes de se conformer à ces quelques règles simples d'intérêt général.

E- Donneurs de voix

Georges est référent de cette activité, essentielle pour l'AVH car elle permet à la médiathèque EOLE d'enrichir chaque mois son répertoire déjà constitué de plus de 70 000 références.

Il indique que le groupe de donneurs de voix bénévoles a sensiblement progressé de 8 à 13 (et sans doute 15 prochainement) depuis la dernière réunion annuelle, avec une majorité d'actifs, et une moyenne d'âge sensiblement plus jeune que celle des autres bénévoles du comité. Chaque nouveau bénévole est accueilli et accompagné par lui pour permettre de s'approprier les méthodes et les outils nécessaires. Deux fois par an, les lecteurs sont invités à se réunir au local pour partager expériences et pratiques, ce qui est très utile et apprécié. Georges est en contact régulier avec Valérie Connuel, responsable AVH des enregistrements et son équipe. Il renseigne Regards 56 avec les nouvelles publications des lecteurs bénévoles du Comité.

F- Représentation du Comité

Le Comité représente les déficients visuels auprès de différentes instances : pour l'illustrer, Serge explique le fonctionnement des commissions d'accessibilité, où sont présentés aux associations représentant les différents handicaps, et d'autres

parties prenantes comme les bailleurs, les artisans ..., les dossiers de conformité des établissements recevant du public (ERP) ; et ceci à différents niveaux : inter-communalité, arrondissements et département. Quatre représentants : Thierry, Christian, Pascal pour Lorient et lui-même, se relayent pour représenter le comité 56 dans ces instances. Il présente en particulier des situations où des dérogations sont acceptées (impossibilité d'adaptations techniques par exemple), ou contestées (établissement de santé s'installant dans des locaux inaccessibles aux handicapés). Des compromis sont recherchés pour limiter autant que possible les ERP inaccessibles, sans non plus priver la population de services de proximité pouvant lui être utile, et en recherchant à ce que le service puisse être dispensé de façon alternative à la demande.

Le Comité est invité également à assister à différents forums, réunions de concertation concernant les établissements culturels, médiathèques et musées.

La question des transports est évoquée, dont le suivi de dossiers comme la sonorisation des bus de l'agglomération de Vannes et les accès PMR à la nouvelle gare.

Le Comité participe aussi à la vie de l'AVH à travers le congrès annuel, la réunion annuelle des comités de la région "Grand Ouest" qui permet des échanges d'expérience et de pratique avec d'autres Comités, ainsi que différentes visioconférences thématiques et de nombreux échanges avec les services experts de l'AVH régulièrement consultés.

G- Projets abandonnés

Après un test, l'an dernier, le recours au service civique s'est avéré peu adapté à la situation de nos bénéficiaires et n'a pas été reconduit.

Le projet d'écoute des relations clientèle de téléconseillers EDF inspiré d'une expérience antérieure au Comité 35, a été abandonné par nos interlocuteurs EDF, du fait d'un trop faible nombre de bénéficiaires proposés par le comité.

Autre projet qui s'est avéré difficile à mettre en œuvre : l'intervention de sensibilisation des élèves d'un collège public à Elven, car soumis à autorisations départementales, administratives et légales contraignantes.

Faute de bénéficiaires intéressés, la rencontre personnalisée à l'association des chiens guide de Pont Scorff n'a pu être organisée.

H- Budget de fonctionnement et demandes de subventions

Comme l'an dernier, l'aide financière de l'AVH correspond aux trois quarts de nos ressources et est entièrement consacrée aux dépenses incontournables (loyer,

taxes, charges et autres dépenses liées à notre local, frais de téléphonie et d'accès internet).

Le complément de nos ressources est constitué des dons et, pour la première année, des contributions des participants au comité, ce qui permet de couvrir les dépenses courantes (reprographie, frais de déplacement, convivialité...), avec un bilan cet année excédentaire, permettant d'envisager d'engager de nouveaux projets.

A noter par ailleurs, que les résultats des efforts menés par Aude dans sa recherche de financements ont été couronnés de succès avec l'obtention d'une subvention accordée par la mairie de Vannes.

Nous avons eu moins de succès avec la demande engagée auprès de Michelin, intervenue avant l'annonce de la fermeture de son site vannetais.

3. Perspectives pour l'année 2025 et au-delà

A- Activités nouvelles proposées aux déficients visuels

Mise en place depuis février à l'initiative de Christelle, et encore trop peu fréquentée malgré son intérêt comme en témoigne Annick lors de la réunion, la séance de relaxation du jeudi après-midi a vocation à s'inscrire dans la durée.

Sylvie, médecin et nouvelle bénévole, projette d'organiser au local des ateliers de conseils diététiques avec, par exemple, réalisation d'une recette adaptée.

Toujours au local, des rencontres thématiques pourraient être organisées, comme l'a proposé précédemment Eric, dans le cadre d'un après- déjeuner ou d'un goûter. Comme déjà évoqué, Marie propose de nouvelles destinations de sorties. Encouragés par le succès de leur initiative de croisière en soirée dans le Golfe, Dominique et Guillaume proposent de renouveler périodiquement ce type de sorties.

Concernant les séances de cinéma en audiodescription, Armelle propose d'effectuer un suivi des films audiodécrits programmés par Cinéville Vannes (propositions à suivre sur le groupe WhatsApp "activités culturelles" du comité).

Enfin Arlène propose de tester un jeu d'extérieur dont elle a fait l'acquisition où voyants et déficients visuels peuvent jouer ensemble.

Ces initiatives montrent la motivation des participants pour contribuer à l'offre de loisirs du Comité.

D'autres occasions sont proposées pour s'associer à de nouvelles démarches en faveurs des DV : 1) Mise au point de visites tactiles par le musée des Indes

orientales de Port Louis. Des bénévoles accompagnateurs seraient les bienvenus et 2) réflexions sur l'accessibilité du Centre Hospitalier de Vannes (CHBA) pour laquelle une équipe est déjà constituée. Une première réunion se tiendra au CHBA le 16 juin.

B- Pistes de services nouveaux aux bénéficiaires pour l'autonomie

Nous avons fait le constat que le comité ne dispose pas en interne de ressources pour former nos bénéficiaires aux nouvelles technologies.

Autre besoin identifié : la formation ou le perfectionnement à l'usage de la canne pour la locomotion.

Sur ces deux sujets, le comité souhaite encourager une progression de l'autonomie des bénéficiaires, en facilitant l'accès aux ressources bien identifiées que sont l'instructeur en locomotion de la plateforme EILAN et l'association CECIWEB, en organisant des déplacements sur Auray et Lorient et, voire, en finançant partiellement les services proposés.

Dans les deux cas, des bénévoles seraient mobilisés pour véhiculer les bénéficiaires, leur frais de déplacement étant couverts par le comité.

C- Besoins en bénévolat

Ils sont nombreux et récurrents concernant les fonctions d'administration du comité : comptabilité-trésorerie notamment, compte tenu de la détérioration de la santé de Jean-Yves, gestion du fichier du comité et des fiches de ses participants, recherche de subventions, etc.

La question se pose aussi concernant le soutien aux médiathèques du département peu familiarisées avec les outils qui permettent à leurs abonnés déficients visuels d'utiliser les lecteurs adaptés, les applications pour tablettes et smartphones facilitant la lecture des livres lus de la plateforme EOLE.

Nous aurions également besoin de bénévoles conseillers, formés à l'usage des nombreux matériels spécialisés proposés par la boutique AVH, et pouvant intervenir lors de permanences.

4- Observations, suggestions et synthèse

La réunion est l'occasion de féliciter et remercier les nombreux bénévoles (dont certains sont déficients visuels) pour leur engagement.

Leurs différents témoignages lors de la réunion ont permis de faire prendre conscience aux participants de la variété des actions menées, des activités auxquelles

ils participent et de la diversité des besoins en bénévoles au-delà de l'accompagnement pour les sorties.

Des participants ont soulevé deux points de vigilance :

- le suivi de la vocalisation des bus ;
- la question des terminaux sans repère tactile de paiement par carte bancaire.